ESE FORMATION

PROGRAMME

1 jour

7 heures

Formation présentielle

1 à 10 stagiaires

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

Toute personne appelée à vérifier l'état de conservation des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

ÉVALUATION

1 épreuve théorique et pratique

Reconnaissance : attestation de fin de formation

ORGANISATION

1 jour

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Besoin d'une date plus proche ? Contactez-nous : nous étudions une solution (session intra, autre date, autre lieu).

TARIF

Sur devis

EN SAVOIR PLUS

www.ese-formation.fr
contact@ese-formation.fr

EXCLUSIVEMENT INTRA

Devenir contrôleur d'Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Objectifs de formation

- Vérifier les EPI de son établissement afin de se conformer à la législation sur le contrôle et le suivi des EPI

Objectifs pédagogiques

- Connaître la législation spécifique aux EPI.
- Savoir créer et gérer le registre de sécurité.
- Acquérir les bons automatismes pour le contrôle des EPI.
- Savoir identifier les défauts et mettre en place les actions correctives.
- Savoir créer un système de gestion des EPI adapté à votre fonctionnement.

Contenu

- Définition des EPI et directive 89/686 CEE.
- Marquage CE, les normes et les obligations.
- Catégories des EPI, les organismes notifiés.
- Obligations des employeurs et informations des travailleurs.
- Aspects législatifs, sécuritaires et pratiques.
- Registre de sécurité et rapports de vérification.
- Identification et marquage EPI, déclaration de conformité.
- Méthodes de vérification, les actions correctives.
- Stockage, nettoyage et entretien des équipements.

Modalités d'animation

Échange, travaux de groupe, études de situations concrètes et exercices pratiques.

Nous recommandons le recyclage de la formation tous les 3 ans

Lieu de formation

Sur site client

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter notre référent handicap, Maxime Dhinaut (06 49 51 03 75, contact@ese-formation.fr), afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Mis à jour le 3 novembre 2026